

## OPINION

# Une autre politique locale de prévention de la délinquance ?



**Laurent Mucchielli,**  
sociologue, directeur de recherches au CNRS (\*)

Le plan gouvernemental de prévention de la délinquance, annoncé le 2 octobre, n'arrive pas par hasard. Sur le terrain, les effets de la crise économique sont là et les tensions sont perceptibles. Dans une optique d'efficacité, que penser de ce nouveau train de mesures ?

Du national au local : quel partage des compétences ? Quels partenariats ? L'Etat veut confier le pilotage de la politique de prévention au maire. Fort bien. Mais n'était-ce pas déjà ce pour quoi furent créés les conseils communaux de prévention de la délinquance (CCPD), en 1983, et les contrats locaux de sécurité (CLS), en 1997 ? Autrement dit : pourquoi ce qui est souhaité depuis plus de quinze ans n'est-il toujours pas ancré dans les pratiques ?

L'observation du fonctionnement réel de ces instances de partenariat amène des constats durs, mais réalistes. D'abord, ces instances sont plus souvent formelles qu'opérationnelles. Ensuite, le diagnostic servant de base de réflexion est souvent limité par des statistiques de police qui traduisent de moins en moins bien les évolutions réelles des délinquances (parce qu'elles sont enfermées dans des « objectifs de résultat » fixés par avance à Paris). Enfin, il est un fait que les représentants locaux des grands services de l'Etat (police, justice, éducation nationale) rendent davantage de comptes à leur hiérarchie qu'à leurs partenaires locaux. Les discours sont une chose, les cultures professionnelles et les pratiques souvent une autre. Et ces dernières années, c'est le même Etat qui déclare vouloir investir les élus locaux dans la gestion de la chose publique, mais qui se mêle aussi de tout, qui contrôle plus que jamais la chaîne hiérarchique de ses fonctionnaires et qui prive les collectivités territoriales de certaines ressources. Ces contradictions doivent être mises sur la table.

Un traitement des seuls symptômes trouve nécessairement sa limite. Une politique locale de prévention de la délinquance ne peut pas se satisfaire d'un traitement des symptômes plus ou moins efficace et qui n'impacte pas sur les origines des problèmes. Or, ici, le cœur des mesures annoncées est objectivement problématique. Il s'agit bien entendu de la vidéosurveillance (VS). L'Etat y incite fortement les collectivités territoriales par une aide financière, il prétend que son efficacité est

garantie et il sait que certains maires sont tentés par un équipement immédiatement visible qui produit donc un effet d'affichage, ainsi qu'un effet de réassurance d'une partie des habitants.

Pourtant, force est de rappeler deux choses. Malgré l'aide de départ de l'Etat, un système réellement important de VS coûte très cher à une municipalité (davantage en embauche de personnel qu'en achat et en maintenance du système technique), ce qui signifie que pour la financer, on abandonnera d'autres actions de prévention et de médiation. Et toutes les évaluations scientifiques indépendantes relativisent grandement (pour ne pas dire plus) l'impact durable de la VS, tant au plan préventif que répressif. Dès lors, est-il responsable de s'y lancer à corps perdu au moment même où nos voisins anglais en reviennent avec quelque amertume ?

Une autre politique locale de prévention de la délinquance est possible. En trop peu de mots, rappelons ce qui nous paraît l'essentiel. La répression est nécessaire, nul ne le conteste.

**Une politique locale de prévention de la délinquance ne peut pas se satisfaire d'un traitement des symptômes plus ou moins efficace et qui n'impacte pas sur les origines des problèmes.**

Mais d'abord cette répression peut s'exercer de façon plus ou moins habile et éviter ou non la production d'effets pervers. Par exemple, si la grande majorité des habitants réclament de la présence policière,

beaucoup contestent, en revanche, certaines façons de faire la police. Les maires peuvent le dire et aider à faire bouger les lignes. Des expériences de médiation existent.

Ensuite, la répression est par définition un traitement de l'urgence. La prévention ne s'y oppose pas, elle se situe tout autant dans l'action, mais s'exerce dans une autre temporalité : on agit aujourd'hui pour des effets futurs. Dès lors, une politique de prévention se doit de rechercher les causes et d'agir sur les mécanismes qui détermineront le niveau des problèmes dans les mois et les années à venir. On parlera alors de certaines situations familiales très problématiques, de l'échec scolaire, des moyens d'animation proposés aux jeunes le week-end et durant les vacances scolaires, de l'accès à l'emploi, du volet « participatif » de la politique de la ville, et de bien d'autres choses encore, qui sont les véritables sources de la plupart des problèmes que chacun aimerait voir diminuer.

(\*) Laurent Mucchielli et Véronique Le Goaziou viennent de publier « La Violence des jeunes en question », éditions Champ social.